L’armée sud-africaine autorise le hijab pour les femmes musulmanes

30/01/2021 à 17h11



L’armée sud-africaine a modifié sa politique vestimentaire pour permettre aux femmes musulmanes de porter le foulard dans le cadre de leur uniforme, a déclaré jeudi un porte-parole de l’armée. En janvier de l’année dernière, un tribunal militaire a abandonné les poursuites contre un officier qui avait été inculpé pour avoir porté un hijab sous son béret militaire.

La major Fatima Isaacs avait été inculpée, en juin 2018, de mépris volontaire et de non-respect des instructions légales après que son supérieur lui ait demandé de retirer son foulard lorsqu’elle était en uniforme. Un tribunal militaire du château de Good Hope, près du Cap, a retiré toutes les charges, en janvier 2020, faisant une exception pour qu’Isaacs porte une enveloppe noire serrée sur sa tête en service tant qu’elle ne couvre pas ses oreilles. Mais l’armée n’a pas modifié sa politique vestimentaire, ce qui a poussé Isaacs à contester devant le tribunal d’égalité d’Afrique du Sud les règlements limitant les vêtements religieux.

La Force de défense sud-africaine (SANDF) a finalement accepté de modifier sa politique, cette semaine, et d’autoriser toutes les femmes musulmanes à se couvrir la tête pendant leur

service. «*Le règlement vestimentaire SANDF a été mis à jour pour permettre le port du foulard par les (femmes) musulmanes, selon les stipulations du règlement vestimentaire*», a indiqué le porte-parole Mafi Mgobozi à l'AFP.

Afrik